

# En 2015 à Chagny, du biométhane de déchets ménagers sera injecté dans le réseau

[bioenergie-promotion.fr/34277/en-2015-a-chagny-du-biomethane-de-dechets-menagers-sera-injecte-dans-le-reseau-de-gaz-naturel/](http://bioenergie-promotion.fr/34277/en-2015-a-chagny-du-biomethane-de-dechets-menagers-sera-injecte-dans-le-reseau-de-gaz-naturel/)

**En 2015, l'unité de tri-méthanisation-compostage ECOCEA entrera en service. Pour la première fois en France, le biométhane produit par des déchets ménagers sera injecté dans le réseau public de transport du gaz naturel. La signature du contrat de raccordement a eu lieu le mercredi 26 février 2014 entre le SMET 71 et GRTgaz.**



Ecocea à Chagny, image du Cabinet Olivier Le Gallée

Le SMET 71 est un établissement public chargé de traiter les déchets des 315 000 habitants de l'est de la Saône-et-Loire. Pour respecter la réglementation française et européenne (diminution de 15% des déchets stockés, et recyclage de 45% des déchets ménagers d'ici 2015), les élus du SMET 71 ont pris leurs responsabilités et décidé de construire une unité de tri-méthanisation-compostage des déchets ménagers sur le site de Chagny (Chalon-sur-Saône).

Le SMET a choisi le groupement d'entreprises TIRU/Eiffage Construction/Cabinet d'architecte Olivier Le Gallée pour concevoir, construire et exploiter cette unité. Les travaux, débutés en janvier 2013, se termineront en fin d'année 2014 pour une mise en service prévisionnelle début 2015.

Au sein d'ECOCEA, les déchets entrants vont subir plusieurs étapes de tri mécanique. La part fermentescible sera alors introduite dans un digesteur anaérobie (sans oxygène), qui après dégradation et fermentation va produire du biogaz. Une fois épuré, ce gaz deviendra du biométhane.

En parallèle, le digestat issu du processus de méthanisation sera transformé en compost. Conforme à la norme NFU 44-051, il sera valorisable en agriculture.



Image des travaux à Ecocea fin 2013

Le contrat de raccordement entre le SMET 71 et GRTgaz permet au biométhane produit par ECOCEA d'être injecté dès le printemps 2015 dans le réseau de transport de gaz naturel (haute-pression) qui passe à Chagny. Dès 2015, environ 18 GWh de biométhane seront injectés tous les ans dans le réseau de transport, ce qui représente à peu près la consommation moyenne annuelle de gaz d'une commune de 2.800 habitants. Le gaz produit sera épuré pour avoir les mêmes propriétés que le gaz naturel et servira pour la consommation des communes et des industriels environnants, a précisé GRTgaz, filiale de GDF Suez qui gère l'essentiel du réseau français de gazoducs.

Ce raccordement marque une étape importante dans la mise en oeuvre d'une nouvelle filière des énergies renouvelables, et est un exemple à suivre pour les unités de méthanisation qui recherchent un moyen de valoriser leur biogaz et sont situées à proximité du réseau de distribution ou de transport du gaz (deux autres unités signeront ce type de contrat avec GRTgaz en 2014).

Pour l'unité de méthanisation ECOCEA, injecter le gaz produit dans un réseau haute-pression signifie un meilleur

rendement et une synergie avec les industriels locaux qui seront alimentés par cette énergie non fossile. Le traitement et la valorisation du gaz sont d'ailleurs soutenus par une subvention de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), à hauteur d'un tiers de l'investissement prévu.

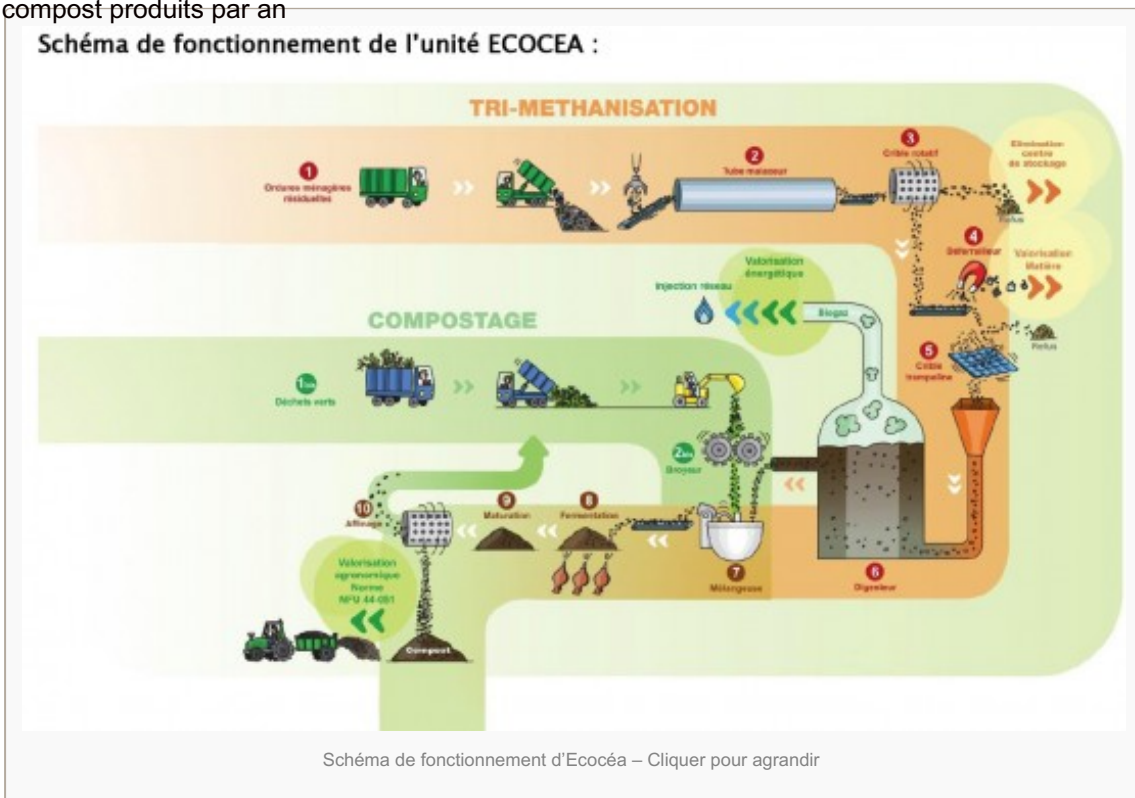
*Rappel : Environ la moitié des déchets mis à la poubelle en France est fermentescible*

ECOCEA en chiffres :

- 35 000 tonnes de déchets valorisés par an
- 2,8 millions de Nm<sup>3</sup> de biométhane et
- 23 000 tonnes de compost produits par an
- 40 M€ investis dans la construction de l'unité
- 17 emplois pérennes créés

Pour en savoir encore plus :

- [Construction de Ecocéa, l'unité de tri-méthanisation de Chagny en Saône-et-Loire](#)
- [Ecocéa, le futur centre de tri & méthanisation de la décharge de Chagny](#)



- [Ecocéa en images de synthèse](#)
- [www.smet71.fr](http://www.smet71.fr)
- [www.smet71-ecocea.fr](http://www.smet71-ecocea.fr)

